

EXCEDENTS BUDGETAIRES 2008 DANS LA SECURITE SOCIALE

ON VOLE LE PERSONNEL !!!

Les excédents budgétaires sur les comptes «frais de personnel » 2008 sont maintenant officiellement connus.

Ils se déclinent ainsi : **taux d'exécution budgétaire :**

Branche Malade 98,33%, Branche Famille 97,40%, Branche Recouvrement 98,10%, Branche Retraite 97,52%.

Ainsi, sur des budgets notoirement insuffisants, et qui inscrivent dans les COG des suppressions drastiques d'emplois dans nos organismes, nos directions zélées font encore de substantiels « bénéfiques » sur le dos des salariés.

Pourtant, ces budgets ont été négociés entre les caisses nationales et les ministères concernés et devraient, pour le moins, être entièrement consacrés au profit exclusif des personnels de la sécurité sociale.

Certes, une lecture rapide des taux d'exécution peut faire apparaître que l'on est proche des 100%. Mais la « petite » différence n'est pas anodine en termes de rémunérations et de conditions de travail des agents de sécurité sociale.

Faisons une analyse comptable et précise de ces chiffres, c'est édifiant !

BRANCHE MALADIE

Budget « frais de personnel » exécuté à hauteur de 98,33%

Budget 2008 inscrit dans la COG = 3 546 870 000 euros (3,5 milliards d'euros)

Montant « économisé »

$3\,546\,870\,000 \times 1,67\% = 59\,232\,729$ euros (59 millions d'euros) soit près de 600 euros par agent.

Rapporté au coût annuel d'une embauche niveau 2 à 196 points :

Soit $(196 \times 7,15018 \times 14) \frac{146}{100}$ (charges sociales) = 28 645,33 euros

Cette somme non dépensée correspond à :

$\frac{59.232.729}{28\,646} = 2\,067,74$ emplois

28 646

BRANCHE FAMILLE

Budget « Frais de personnel » exécuté à hauteur de 97,40%

Budget 2008 inscrit dans la C.O.G

1 231 090 000 euros (1,2 milliard d'euros)

Montant « économisé »

$1\,231\,090\,000 \times 2,60\% = 32\,008\,340$ (32 millions d'euros).

Soit près de 1257 euros par agent.

Rapporté au coût annuel d'une embauche niveau 2. Cela représente l'équivalent de

$\frac{32\,008\,340}{28\,646} = 1117$ emplois

28 646

BRANCHE RECOUVREMENT

Budget « frais de personnel » exécuté à hauteur de 98,10%

Budget 2008 inscrit dans la COG :

817 160 000 euros (817 millions d'euros)

Montant « économisé ».

$817\,160\,000 \times 1,90 = 15\,526\,040$ euros

Soit près de 1134 euros par agent

Rapporté au coût annuel d'une embauche niveau 2. Cela représente :

$\frac{15\,526\,040}{28\,646} = 542$ emplois

28 646

BRANCHE VIEILLESSE

Budget « frais de personnel » exécuté à hauteur de 97,52%

Budget 2008 inscrit dans la COG :

718 200 000 euros (718 millions d'euros).

Montant « économisé ».

$718\,200\,000 \times 2,48\% = 17\,811\,360$ euros

Soit près de 1220 euros par agent

Rapporté au coût annuel d'une embauche niveau 2, cela représente :

$\frac{17\,811\,360}{28\,646} = 622$ emplois

28 646

Le total des excédents budgétaires 2008 sur les frais de personnels s'élève donc à 124 578 469 euros.

124,6 millions d'euros volés aux personnels !! Soit exactement 752,50 euros par salarié de la sécurité sociale. Converti en création d'emploi au niveau 2 de la classification, cela représente 4 348 postes budgétaires !

En création d'emplois de technicien niveau 3, cela représente 4040 postes budgétaires (coût annuel d'un poste → 30 837,58 euros).

Avec ces excédents, l'employeur peut faire :

- ✚ des créations d'emplois pour améliorer nos conditions de travail et lutter contre le chômage,
- ✚ une revalorisation de la valeur du point,
- ✚ une participation accrue à la complémentaire santé. Rappelons que 15 millions de plus investis par l'employeur permettrait une participation de 60% au lieu de 50%,
- ✚ etc.....

Les personnels de la Sécurité Sociale, avec les organisations syndicales qui voudront bien mener ce combat, doivent mettre en œuvre tous les moyens de luttes à leur disposition pour exiger la restitution, sous une forme ou sous une autre, de ces excédents budgétaires qui leur reviennent de droit, au regard des budgets inscrits dans les conventions d'objectifs et de gestions signés entre l'Etat et les Caisses Nationales.

Cet argent nous appartient !!